

ASSOCIATION DES AMIS  
DE  
“SOURCES CHRÉTIENNES”

BULLETIN



Association des Amis de  
« Sources Chrétiennes »  
29, rue du Plat 69002 Lyon  
Tél. 04 72 77 73 50 ; [sources.chretiennes@mom.fr](mailto:sources.chretiennes@mom.fr)  
<http://www.editionsducerf.fr>

## VIE DE L'ASSOCIATION

Même si la rencontre de Poitiers est loin d'avoir épuisé toutes les énergies de l'Association et de l'Institut, elle n'en a pas moins bousculé quelque peu le rythme ordinaire de nos fins d'année : le conseil d'automne de 2002 a été repoussé à la mi-décembre et le *Bulletin* n° 87 n'est paru qu'en janvier 2003. Nous ne couvrons donc ici qu'un laps de temps réduit. Mais il est bien rempli.

### LE 24 MAI

Le Bureau s'est réuni deux fois, le 25 avril, pour préparer nos réunions statutaires du 24 mai – conseil de printemps et assemblée générale –, et le 6 juin, pour mettre en application les mesures qui y ont été prises. Il y a, en effet, une certaine urgence à réaménager sur plus d'un point l'Association et l'Institut, afin de mieux affronter et l'usure dans la durée et l'environnement bien incertain de notre action. Ce *new deal* doit se traduire par la recherche de nouveaux Conseillers, par celle de nouveaux adhérents, par la révision du règlement intérieur du personnel, par une vigilance au mouvement de ce même personnel, tant de celui qui dépend du CNRS que de celui qui émerge à l'Association, par le souci enfin d'aménager nos locaux, en particulier pour augmenter les mètres linéaires de notre bibliothèque et pour installer notre relais électronique dans le serveur de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée. A travers ces réalités s'impose, dans une récurrence obstinée, la question de nos finances. De ces problèmes et des solutions qui se sont fait jour, les deux rapports statutaires fournissent un compte rendu assez probant. Ceux-ci ont été lus et approuvés à l'unanimité par une assemblée forte de trente présents et munie de quatre cent vingt-cinq pouvoirs, en légère baisse par rapport à l'année précédente.

Avant de produire ces documents, rappelons que l'Assemblée a élu comme membre du Conseil MM. J. AGNÈS et É. JUNOD, déjà présentés dans le précédent *Bulletin* (p. 1), cependant que M. A. BOCCARD, administrateur depuis huit ans, demandait à ne pas être renouvelé dans son mandat. De même, tout en restant dans le Conseil, M. B. ROUVIER, trésorier depuis 1997, a souhaité être relevé de sa charge du fait, surtout, de son éloignement de Lyon. A tous, pour le passé, le présent et l'avenir, le Président adresse ses chaleureux remerciements au nom de l'Association.

## RAPPORT MORAL

2000, 2001, 2002, la troisième année du siècle et du millénaire nous apparaît rétrospectivement, pour ce qui est des Sources Chrétiennes, comme étrange, tiraillée, contrastée. D'une côté, nos difficultés endémiques ont pris un tour plus accusé, d'autre part, d'incontestables succès ont montré publiquement la pertinence de notre organisme. Nous avons vécu une certaine expérience des extrêmes. Il est instructif de se la remémorer. Elle nous révèle à nous-mêmes. Elle dessine avec force nos points de faiblesse et, tout autant, nos raisons d'espérer. Par là se précise, quasi de soi-même, le sens où il nous convient de redresser le cap et de pourvoir à des avancées.

On peut sans peine suivre l'enchaînement des difficultés qui ont rendu particulièrement ardu l'exercice précédent. Le point décisif, sur lequel les rapports moraux n'ont cessé d'insister depuis quelques années, est celui du personnel des ingénieurs et des chercheurs, c'est-à-dire de la partie immédiatement productrice de l'Institut. Six départs ou absences, en retraite ou pour d'autres motifs, ont affecté notre potentiel depuis un lustre. Ils ont été partiellement compensés par l'arrivée de trois jésuites d'un certain âge, très compétents du reste, nous arrivant de Paris, de Chantilly et de Rome, et, fin 2001, par celles de deux jeunes professeurs agrégés, détachés de l'Éducation Nationale pour le compte de notre équipe CNRS. Il est évident que de telles mutations ont eu des incidences sur la sortie des ouvrages dans la Collection. La courbe des parutions en nouveautés a sensiblement fléchi. A cet affaiblissement de la productivité de notre part s'ajoute une lenteur accrue des procédures chez notre éditeur : il faut maintenant deux mois pour qu'un bon à tirer aboutisse au tirage. Cinq numéros seulement ont été inscrits au catalogue en 2002. Je n'inclus pas ici les réimpressions, nullement négligeables, mais qui, tout en réclamant de nous un gros effort, sont d'un moindre rapport immédiat que les nouveautés. De ces contraintes, qui sont hétérogènes, s'est ensuivie une chute de nos ventes, d'où, automatiquement, une réduction des droits de direction, avec un écart d'environ trente mille euros par rapport à la moyenne – le rapport financier précisera les chiffres. Le mécanisme est clair. Il a souvent été évoqué dans nos assises. L'exercice 2002 présentement analysé le met dans une lumière crue, pour ne pas dire cruelle. Un malheur ne venant jamais seul, deux autres causes ont augmenté le déficit : des rentrées insuffisantes au Congrès-colloque de Poitiers – autour de six mille euros –, et, moins lourd mais plus préoccupant pour l'avenir, un tassement du nombre de nos adhérents, à quoi s'ajoute une certaine paresse de la part de nos amis à verser leur cotisation.

Je pense en avoir fini avec le volet sombre de ce bilan moral. Il faut y distinguer ce qui est structurel, relevant directement de l'activité de

l'Institut ou de l'apport spécifique de l'Association, et ce qui y est conjoncturel, par exemple Poitiers. Or le poids du conjoncturel était plus importante que d'habitude en 2002, à cause de la grande manifestation. Ce dernier point dûment cerné, comme nous ne pouvons pas éliminer totalement le conjoncturel de l'équilibre général de nos activités, nous pouvons dire que, pour être en un sens exceptionnel, l'exercice est révélateur, crûment révélateur de ce que nous pouvons faire et ne pouvons pas faire.

En revanche est aussi révélateur ce qui a été mis en œuvre aux Sources Chrétiennes, Association et Institut, cependant que les chiffres tramaient dans l'ombre leur toile maléfique. Voici des faits.

Il faut souligner tout d'abord le secours que l'ensemble des Amis a apporté lors de la quête lancée en janvier dernier pour rééquilibrer les résultats financiers du Congrès-colloque : 4872 € ont été recueillis, qui ont donc sensiblement diminué le passif ci-dessus mentionné. Un grand merci doit être ici exprimé, à la face de l'Association réunie en assemblée générale, à ceux qui ont répondu à notre appel. Mais il est juste de rappeler aussi, dans les coulisses de nos exploits, l'action de tutelle qui ne cesse de s'exercer sur la totalité de notre entreprise. Ne pensons pas que le Conseil et son Bureau ne se soient pas déjà préoccupés de ce qui est ici et maintenant exposé. C'est ainsi qu'a été décidé, au conseil d'automne, l'embauche à mi-temps d'« une » ingénieur qui devrait aider à remonter la mauvaise pente éditoriale. Le poids financier n'est évidemment pas nul. Ce fut là un choix courageux d'avenir.

En ce qui concerne l'Institut, il est éclairant de proposer un diptyque : autre chose en effet de continuer ce qui est déjà bien fait et autre chose d'inventer ce qui produira une valeur ajoutée. L'un et l'autre valent d'être mis en lumière, pour qu'apparaissent au grand jour les capacités de relance qui, dès le début, si nous en croyons É. FOUILLOUX, ont appartenu à l'âme des Sources Chrétiennes.

C'est donc un peu contre vents et marées que sont sorties les cinq nouveautés et les sept réimpressions du millésime. Le Directeur nous détaillera dans un instant l'intérêt intellectuel et spirituel de ces publications. Rappelons que les réimpressions sont intégralement préparées jusqu'au flashage par l'Institut, dont, on l'a dit, elles alourdissent les charges. Mais en arrière-fond des parutions, il convient de rappeler les réunions du conseil scientifique et de ses commissions ; un travail minutieux de clarification et de relation s'y accomplit, fort captivant, du reste, comme les rapides comptes rendus dans le *Bulletin* le font pressentir : que de noms d'auteurs anciens et de collaborateurs d'aujourd'hui défilent en ces séances au gré d'ordres du jour extrême-

ment fournis. Il faut en dire autant des réunions de maison, régulièrement convoquées. Poursuivre ces rencontres, immédiatement opérationnelles – et c'est là leur grand intérêt –, réclame vigilance et persévérance de la part du Directeur, comme aussi esprit coopératif de la part de l'équipe et des conseillers externes. Rien de cela n'a manqué. Nous avons aussi continué à offrir nos aides pédagogiques propres : les séminaires, notamment, en collaboration avec l'École Normale de Gerland, pour l'hébreu et le syriaque, les réunions de doctorants, le stage ecdotique, toujours aussi achalandé et de plus en plus européen. Et il y aurait ici à souligner toutes les relations vers l'extérieur des membres de l'Institut, à commencer par son Directeur. Le *Bulletin* les rappelle fidèlement comme une contribution bien réelle au rayonnement des Sources Chrétiennes. Que de soutenances de thèses où nous sommes appelés à la rescousse ! Que de colloques – en dehors des deux institutions majeures que sont, tous les quatre ans et en alternance, Oxford et les *Origeniana* – où la présence et la parole des Sources Chrétiennes sont sollicitées ! Tout cela, c'est le quotidien fondamental.

Mais – et c'est certainement là une particularité de notre entreprise – le quotidien, si prenant déjà, ne suffit pas à rendre compte pleinement du déploiement de nos énergies. Avoir de l'initiative, voilà le « plus » sans lequel le quotidien, si basique soit-il, retombe dans la fadeur.

L'initiative peut prendre la forme pesante, administrative, d'une réorganisation commandée d'en haut. Tel a été le renouvellement du contrat quadriennal entre les Sources Chrétiennes et, en même temps, le CNRS et l'Université Lumière Lyon 2. Chaque fois, il en va de notre rattachement, disons, à l'État. Cette fois-ci, le rattachement s'est effectué au prix d'une réorganisation de toute la Maison de l'Orient et de la Méditerranée-Jean Pouilloux. C'est laisser entendre combien les négociations ont été laborieuses. Le 31 décembre 2002, la configuration ancienne était abolie. La nouvelle s'est mise en place depuis. A la faveur de ces pourparlers, le Directeur n'a cessé de militer pour l'attribution de postes. Il y a là le terrain d'efforts constants qui finissent par porter des fruits ... dans la patience. Nous obtenons, sinon des postes, du moins des détachements qui semblent vouloir durer.

Mais voici des initiatives techniques. Vous pourrez très prochainement consulter notre site internet à l'adresse que voici : [www.mom.fr/com/Présentation/Equipe/Hisoma/index.html](http://www.mom.fr/com/Présentation/Equipe/Hisoma/index.html). Si vous récoltez un renseignement naissant sur ce site, ce sera le résultat d'une maîtrise en communication de l'Université Jean-Moulin-Lyon 3

obtenue par M<sup>lle</sup> Ju Hee LEE, bien soutenue par notre bibliothécaire et notre équipe dans son travail. Dans le même domaine de l'information électronique, nous avons patronné le lancement d'un site consacré à Grégoire de Nysse ; celui-ci est animé par de jeunes universitaires regroupés autour d'un ingénieur consultant, M. A. FANDOS, que la pensée du grand Cappadocien passionne par sa modernité ; en voici les coordonnées : [www.gregoiredenysse.com](http://www.gregoiredenysse.com). Cela va devenir une obligation associative que de se référer aux sites patristiques qui commencent à fleurir à notre instigation !

Mais voici encore deux réalisations, et celles-ci de haute mer. Je ne fais que mentionner la première, qui a beaucoup occupé de pages dans les derniers *Bulletins* de l'Association, mais aussi, de bien des manières, dans la presse et sur les sites amicaux du Cerf, des Jésuites, du mensuel *Réforme* : notre Congrès-colloque sur *La Trinité* d'Hilaire à Poitiers. Sans aucun doute, nous avons vu trop grand dans le projet. Mais faut-il le regretter, quand nous lisons dans une feuille diocésaine de Nîmes ? « Voilà soixante ans que les Sources Chrétiennes travaillent à montrer la place que tiennent les Pères de l'Église dans le mouvement actuel des idées. Si l'on en juge par la dynamique de ce Congrès, il semble qu'elles ont atteint un but. Pas un instant (ou presque : recherche scientifique oblige) on n'a eu l'impression de se trouver parmi des intellectuels désincarnés ni parmi des historiens du passé. C'est le présent, lourd de la mission actuelle de l'Église, qui était convoqué au Futuroscope dans la grande salle du Palais des Congrès. » Depuis quelques mois, on voit se multiplier des questionnements nouveaux sur le Dieu Trinité ... Un hirondelle, certes, ne fait pas le printemps, cela ne l'empêche pas d'être une hirondelle. Et en voilà une autre, qui du reste a déjà trissé dans notre feuille associative : les Sources Chrétiennes auront contribué à introduire les Pères dans la célébration de « Djazaïr 2003, une année de l'Algérie en France ». A la demande, personnelle, de l'évêque d'Alger, M<sup>gr</sup> Henri TEISSIER, non sans toute sorte de complications, et là encore sans grand appui financier, notre directeur a supervisé tout au long de l'année la parution de *PAX ET CONCORDIA. Chrétiens des premiers siècles en Algérie (III<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.)*. Le livre est paru en mars dernier. Sa sortie ne ressortit pas au présent exercice. Il n'en a pas moins, parallèlement à Poitiers, constitué un service social, large, engagé, actuel, que les Sources Chrétiennes ont pris en mains en réponse à des demandes perçues dans les rumeurs de la culture présente.

Ces deux initiatives ne sont pas jetées aux yeux de nos adhérents comme de la poudre pour voiler les misères. Elles indiquent avec exactitude pourquoi les Sources Chrétiennes doivent continuer à œuvrer.

2002 nous a permis d'accuser le coup. Voici 2003 ouvert, pour tous et chacun dans l'Association, à l'espérance effective.

## RAPPORT FINANCIER

### 1. Compte de résultat

#### PRODUITS

Les droits de direction et droits annexes, reçus pour la quasi-totalité, des éditions du Cerf, sont en forte baisse : € 54.720,34 contre € 81.024,87, en raison de la parution de cinq ouvrages contre huit à neuf, en moyenne, les années précédentes.

La subvention de € 18.293,88 accordée par le Conseil Général du Rhône en vue de « maintenir la production d'ouvrages portant sur le christianisme primitif et d'assurer le rayonnement international de la collection » a permis de remplir cet objectif grâce à la production de trois ouvrages (*SC 467, CYPRIEN DE CARTHAGE, A Démétrien ; SC 469, GRÉGOIRE LE GRAND (PIERRE DE CAVA), Commentaire sur le livre des Rois, t. 5 ; SC 471, FACUNDUS D'HERMIANE, Défense des trois chapitres, t. 1*).

Les cotisations et les dons qui accompagnent assez fréquemment les versements des sociétaires, après une baisse de 4% dans l'exercice précédent, se situent pratiquement au même montant. Nous remercions l'ensemble des donateurs et cotisants pour les versements effectués, absolument indispensables à la poursuite de notre activité. Le montant de la cotisation étant demeurée stable depuis plusieurs années, une résolution particulière est présentée pour en relever légèrement le montant pour l'exercice 2004. Le nombre de cotisants est lui-même en baisse : 788 contre 821 (- 4%).

Les produits relatifs au Colloque de Poitiers (subventions, inscriptions, dons, droits d'inscription) se sont élevés globalement à € 56.726,64, mais ont été insuffisants pour couvrir les pertes liées à cette manifestation.

#### CHARGES

Globalement, les charges usuelles de fonctionnement sont en diminution : achats de livres (en particulier pour les envois gratuits), frais d'affranchissements, de reliure et de restauration. Les frais de personnel, si l'on excepte les charges sociales, sont en diminution en raison du départ d'une personne à fonction administrative. Un poste de relecture a toutefois été créé au 1<sup>er</sup> novembre 2002, et qui se poursuivra sur l'exercice 2003.

Les charges du colloque de Poitiers se sont élevées à € 63.232,42 à mettre en regard des produits signalés plus haut et d'un montant de € 56.726,64, soit un déficit de € 6.505,78.

Le déficit total de l'exercice s'établit à € 56.611,89 (environ 371.350,00 ex-francs) et le déficit courant à € 50.106,11. Il importe toutefois de signaler qu'il n'a pas été tenu compte de frais de PAO qui n'ont pu être remboursés pour l'édition de deux ouvrages ; d'un montant de € 10.381,00, ils diminueraient d'autant la perte de l'exercice 2002 pour la ramener à € 39.725,11.

Des prévisions établies en novembre 2002 avaient fixé la perte à € 42.000,00 soit à un montant voisin de celui réellement dégagé.

## **2. Équilibre financier**

Après les dotations d'amortissements de € 8.855,00 et le jeu des engagements liés aux fonds dédiés, le fonds de roulement se trouve diminué de € 39.268,00. Les fonds propres se trouvent réduits à un montant (encore positif) de € 69.711,38.

## **3. Budget 2003 et perspectives d'avenir**

Les prévisions s'avèrent toujours délicates à effectuer en raison de l'incertitude qui pèse sur une part importante des recettes, et en particulier sur le montant des cotisations et dons, mais surtout sur les droits de direction. L'équilibre ne pourra donc être obtenu que si ces deux postes et surtout si les droits de direction retrouvent un montant substantiel lié à la parution de huit à neuf ouvrages au cours de l'exercice 2003.

## **4. Résolutions**

### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale adopte les rapports moral et financier qui ont été présentés et donne quitus aux membres du Conseil d'Administration.

### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

Elle approuve l'augmentation de la cotisation de base à € 20,00.

### **TROISIÈME RÉOLUTION**

Elle approuve les comptes de l'exercice 2002 tels qu'ils ont été présentés et qui se traduisent par un déficit de € 56.611,89 après affectation aux « fonds dédiés » qui s'établissent à un montant total de € 30.272,14.



## QUATRIÈME RÉOLUTION :

Elle approuve en particulier l'affectation du déficit au compte de « report à nouveau » qui sera ainsi débiteur pour un montant de € 109.681,88.

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2002 EN EUROS

### ACTIF

	Brut	Amortiss. Provisions	Net au 31-12-02	Net au 31-12-01
<b>Actif immobilisé</b>				
<i>Immobilisations incorp.</i>	4.878	2.956	1.921	2.897
<i>Immobilisations corporelles</i>	103.310	79.234	24.076	31.745
<i>Immobilisations financières</i>	3.742		3.742	3.863
<b>Actif circulant</b>				
<i>Créances</i>				
Autres créances	60.471		60.471	93.893
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	90.079	538	89.542	114.078
Disponibilités	20.967		20.967	11.599
<i>Comptes de régularisation</i>				
Compte de régularisation Actif				
<b>Total Actif</b>			200.719	258.075

### PASSIF

	Net au 31-12-02	Net au 31-12-01
<i>Fonds Propres</i>		
Fonds associatifs solde débiteur reprise	179.393	179.393
Résultats cumulés à reporter	<53.069>	<52.975>
Résultat de l'exercice	<56.611>	<94>
Provisions pour risques	64.409	64.409
Fonds dédiés	30.272	21.694
<i>Dettes</i>	36.325	45.648
<b>Total Passif</b>	200.719	258.075

## COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2002 EN EUROS

	du 01/01/02 au 31/12/02	du 01/01/01 au 31/12/01
<b>Produits de fonctionnement</b>		
Ressources de l'activité	57.485,24	82.705,21
Subventions	71.873,88	43.356,52
Ressources diverses	68.129,46	52.882,20
Produits financiers	1.705,05	5.036,57
Reprise amortiss. et provisions		10.226,06
Report ressources non utilisées	14.294,23	30.023,21
<b>Total produits</b>	<b>213.487,86</b>	<b>224.229,77</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>		
Consommations	19.406,61	37.490,62
Services extérieurs	99.339,73	33.792,17
Autres services extérieurs	22.205,64	31.215,00
Rémunérations du personnel	77.009,41	82.936,00
Charges sociales	21.350,74	19.551,32
Impôts	76,29	131,38
Charges diverses	0,18	
Charges financières		21,91
Dotations amortiss. et provisions	9.289,92	8.840,37
Engagements à réaliser	22.871,92	14.294,23
<b>Total charges</b>	<b>271.550,44</b>	<b>228.273,00</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>&lt;58.062,58&gt;</b>	<b>&lt;4.043,23&gt;</b>
Produits exceptionnels	5.279,73	7.929,29
Charges exceptionnelles	3.829,04	3980,62
<b>R É S U L T A T</b>	<b>&lt;56.611,89&gt;</b>	<b>&lt;94,56&gt;</b>
	<b>Perte</b>	<b>Perte</b>

### MISE EN ŒUVRE

Dans la quinzaine qui a suivi le Conseil de printemps et l'Assemblée générale, le Bureau a entendu battre le fer encore chaud. Le cinquième point de l'ordre du jour présenté aux administrateurs proposait ceci : « Échanges et réflexions à partir des données 2-3 [les rapports] et 4 [les mouvements de personnel] sur les moyens de pallier les faiblesses structurelles de nos finances. Vos suggestions seront les bienvenues. Renforcer l'Association par une fondation ? Vers

l'Europe ? Retrouver une dynamique d'accroissement de l'Association ? Etc. ? ».

La première ligne à suivre a semblé celle d'une concertation plus affirmée avec notre éditeur. Le Cerf ne peut pas ne pas considérer comme vitaux pour lui, du simple point de vue financier, les vingt à vingt-cinq mille volumes que, en moyenne, nous procurons à ses ventes chaque année, même s'il doit, lui aussi, traverser de bien réelles difficultés. Compte tenu des lourdeurs dont chacune des parties a sa part, il est capital que nous parvenions à assurer la sortie minimale des huit volumes de nouveautés prévus par le contrat de base de 1983. Nous devons nous entendre sur les conditions pour parvenir chaque année au moins à un tel résultat.

La seconde orientation, déjà poursuivie avec persévérance par le Directeur, est l'obtention de postes d'ingénieurs et de chercheurs pour notre équipe.

Il faut aussi réveiller dans l'Association ceux et celles qui se sentent un peu loin d'elle et de ses pressantes préoccupations. Dans le même ordre d'idée, il faut s'efforcer de rajeunir nos énergies, en touchant les amis des Pères qui s'ignorent et ne demandent qu'à s'épanouir. Cela doit se monnayer en publipostages, à bien préparer et à bien cibler, mais aussi, sans doute, en des initiatives plus hardies dans le sens d'une conscientisation plus large concernant la place des Pères de l'Église dans la culture et dans le patrimoine. Poitiers a indiqué le chemin.

Une commission a été établie pour œuvrer le plus concrètement possible dans les sens indiqués, et d'autres encore plus difficiles à définir pour le moment, mais dont nous pressentons la pertinence éventuelle.

## CARNET

Une bonne nouvelle nous est parvenue de Haïti où les moines bénédictins de Landévennec ont fondé le « Morne Saint-Benoît ». Le Frère Anselme BAUDELET vient d'y être nommé prier. Dans les mêmes semaines, la jeune communauté – tout juste 22 ans – célébrait la profession solennelle du premier bénédictin originaire du pays. Le Frère Anselme prépare pour les Sources Chrétiennes le *Commentaire des Romains* de GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, dont le texte a été édité au *Corpus Christianorum Continuatio mediaevalis* (n° 86) par le P. P. VERDEYEN, qui est, quant à lui, introducteur et annotateur des *Sermons sur le Cantique* de BERNARD aux Sources.

Le professeur Claude LAPRAS, qui est membre de notre conseil, élu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, a prononcé son discours de réception le 21 janvier dernier. Son sujet, inspiré directement par sa profession et sa grande compétence en histoire de l'art, portait sur « Éthique et esthétique en neurochirurgie ». Il concluait : « Esthétique médicale ? Oui, si on considère la beauté du corps humain et de son fonctionnement, peut-être un reflet divin, et la beauté du métier de neurochirurgien. »

A nouveau, la famille VALLANÇON nous partage ses joies en nous annonçant le mariage de Laure avec M. Paul DE LAUNOY. C'était le 3 mai dernier.

Les décès ne manquent pas, frappant des auteurs dans nos collections, comme aussi des Amis de Sources Chrétiennes.

Nos collaborateurs de Saint-Martin de Ligugé nous ont fait part du passage vers Dieu de dom Pierre MIQUEL, qui fut leur abbé de 1966 à 1990 et dont la mort est survenue le 21 mai dernier. Dom MIQUEL était un fin connaisseur de ce qui nous intéresse aux Sources, capable de travaux érudits, mais aussi passionné de répandre largement dans le public ce que ses travaux et son expérience lui avaient fait découvrir. Sa bibliographie n'est pas mince. La collection des *Œuvres de Philon d'Alexandrie* lui doit, en collaboration avec F. DAUMAS, le n° 29, *De vita contemplativa* (1964). On a là, à coup sûr, une œuvre qui l'exprime fidèlement. Mais les n°s 79 et 86 de *Théologie historique, Le Vocabulaire de l'expérience spirituelle dans la tradition monastique et canoniale de 1050 à 1250* et *Le Vocabulaire de l'expérience spirituelle dans la tradition grecque du IV<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, qui sont parmi les derniers ouvrages publiés par lui, ne manifestent pas moins son « génie » propre ; par leur sujet, par la méthode suivie, par la largeur de la documentation, par l'enseignement offert, ils apparaissent même comme une sorte de testament et désignent en leur auteur un maître pour beaucoup. De plus, comme abbé, il a encouragé nombre de ses Frères à travailler pour les Sources. Nous bénéficierons encore longtemps, semble-t-il, de ces profitables incitations et de l'élan qu'elles ont induit.

Peu auparavant, le 29 avril, disparaissait le P. Henri CROUZEL, retiré à Pau dans la résidence des anciens de la Compagnie de Jésus depuis cinq ans. Aucune notice n'a encore eu le temps de voir le jour, et il ne nous est pas possible de développer ici les nombreux titres à notre reconnaissance de ce patrologue et patristicien éminent. A travers son long enseignement, à partir de 1956, à la Faculté de théologie de Toulouse, Henri CROUZEL donne l'impression d'avoir tout lu et tout connu dans son domaine et bien largement autour de sa spécialité. Ses

études, souvent publiées dans le cher *Bulletin de littérature ecclésiastique* de l'Institut Catholique de Toulouse – premier article en octobre 1956, « Origène et Plotin, élèves d'Ammonios Saccas » –, en sont un éloquent témoignage, aussi bien que la collection des tirés à part reçus par lui de tous les spécialistes de l'Antiquité tardive dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Le P. DE GENSAC, bibliothécaire de la communauté jésuite de Toulouse, a obligeamment déposé aux Sources Chrétiennes l'ensemble de cette production échangée selon les meilleures traditions de la République des Lettres. Celle-ci remplit cinq rayons de dix-sept boîtes ad hoc, deux pour les textes émanant de H. CROUZEL et deux pour ceux de M. SIMONETTI, avec qui les relations étroites se sont nouées à partir des années soixante-dix à la faveur des enseignements romains (Grégorienne, Augustinianum). Mais le nom de ce chercheur impénitent est avant tout lié à celui du grand Alexandrin, ORIGÈNE, dont il a défendu la cause, mieux qu'avec ongles et bec, par tous les moyens de son érudition et de son influence. C'est ainsi qu'il est à l'origine des colloques intitulés *Origeniana* ; le premier eut lieu en 1973 à Montserrat, et nous préparons actuellement le neuvième pour 2006 en Hongrie. Il a complété cette action internationale en s'attaquant au travail gigantesque de la *Bibliographie critique d'Origène* – publiée chez Martin Nijhoff en 1971, et augmentée de deux suppléments en 1982 et 1996 –, laquelle traverse le champ origénien des origines à 1992. Un véritable chef-d'œuvre. Plusieurs monographies qui font date sont l'aboutissement de ces infatigables défrichements. Citons, n° 52 de la collection *Théologie, Origène et la philosophie* (Aubier, Paris 1962) et *Origène* (Lethielleux, Paris 1985). La rencontre ne pouvait pas ne pas avoir lieu avec les Sources Chrétiennes dont un des maîtres à penser, dans la ligne du P. DE LUBAC, est précisément ORIGÈNE. La Collection lui doit, en collaboration avec deux autres jésuites, F. FOURNIER et P. PERRICHON, le n° 87 : le *Commentaire sur S. Luc*. Lui-même et Manlio SIMONETTI ont publié aux Sources, en 5 volumes, l'œuvre immense et toujours controversée, *Les Principes* (les n°s 252-253, pour les livres I-II, 268-269, pour III-IV, 312 pour les index). La maladie puis la mort ont empêché Henri CROUZEL de parvenir au bout d'une autre entreprise, tout aussi considérable, la mise au jour du *Commentaire des Romains*, cette fois-ci avec l'aide du F. L. BRÉSARD, moine de Cîteaux. On demeure confondu, même si le grand savant enveloppait sa compétence d'une large bonhomie toulousaine et d'un grand zèle apostolique.

Le 8 juin dernier est mort Antonio ORBE, s.j., longtemps professeur de patristique à l'Université Grégorienne, grand spécialiste de l'œuvre

d'IRÉNÉE ainsi que des systèmes gnostiques, surtout valentiniens. Originaire de l'Espagne du Nord-Ouest, comme son « prédécesseur » IGNACE DE LOYOLA, il naît en 1917 à Vergara. Il entre dans la Compagnie de Jésus à l'âge de 15 ans (en 1932) à Tournai, où il inaugure une série d'études classiques et théologiques, à travers la Belgique, la France, puis Rome où se déroulera l'essentiel de sa carrière scientifique, de 1949 à 1995. A cette date, il rejoint la communauté jésuite de Loyola, où il meurt au matin de la Pentecôte 2003. Outre quelques ouvrages de spiritualité de fort bonne tenue, qui témoignent de son envergure mystique, son œuvre se distribuent entre une dizaine de « pavés » et une centaine d'articles, consacrés principalement aux élaborations théoriques et exégétiques des trois premiers siècles chrétiens, sans compter les innombrables recensions de toute la littérature patristique de ce dernier demi-siècle, en particulier les parutions de Sources Chrétiennes. S'il ne fallait citer qu'un titre, ce serait peut-être sa synthèse tardive sur la théologie des second et troisième siècles, parue à Rome en espagnol en 1987 (*Introducción a la Teología de los siglos II y III*), puis en italien en 1995 (une traduction française est envisagée) ; mais on ne peut s'empêcher de renvoyer également à son commentaire abondant et irremplaçable du Livre V de l'*Adversus Haereses*, paru en trois volumes de 1985 à 1988, sous le titre de *Teologia de San Ireneo*. (A. KALINOWSKA-BASTIT)

D'autres amis nous ont fait part de leur deuil. Alain ROSTAGNAT, gendre du premier président de notre association, le Doyen André LATREILLE, mort le 10 mai dernier. Son épouse nous rappelle sa carrière d'enseignant et ses activités militantes. Il fut le premier secrétaire international de la JEC, en des temps qui ne sont plus tout proches. Notre commissaire aux comptes, M. André LÉPINE, nous a communiqué le memento de son épouse, décédée le 3 mars dernier. Bernadette LÉPINE était une pianiste passionnée de musique de chambre, mais aussi une Lyonnaise très attachée à la vitalité humaine de son 8<sup>e</sup> arrondissement. Françoise COMBES nous a quittés le 12 juin. Nous accompagnons de notre prière cordiale ces amis qui nous devancent sur le chemin de la Vie, ainsi que leur famille.

D'autres avis de décès, plus laconiques, nous sont parvenus. Nous n'en sommes pas moins reconnaissants, par-delà la séparation, à l'égard de ces amis des Pères dont il nous est réconfortant, en une sorte de litanie d'espérance, de rappeler les noms : R. DUBUC, d'Évreux, J.-R. DURAND, de Saint-Georges, M<sup>gr</sup> J. ROLLAND, ancien vicaire général de Saint-Flour, dom A. SCHMITT, de Solesmes, H. TINTANT, de

Dijon, É. TROCMÉ, professeur à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg.

Le dernier *Bulletin* a consacré une brève notice à notre collègue, collaboratrice et amie, Anne-Marie MALINGREY, partie vers Dieu le 26 décembre dernier et inhumée sans délai dans son village d'Authoison. Ses amis parisiens de la Paroisse universitaire, mais aussi ses collègues, ses anciens élèves et étudiants, bref beaucoup de personnes attachées à sa mémoire comme à celle de JEAN CHRYSOSTOME, ont désiré qu'une eucharistie fût célébrée à son intention dans la capitale. Cette messe a eu lieu le 28 février dans la chapelle des jésuites de la Rue de Grenelle. Le P. BERTRAND assurait la présidence d'une liturgie fort bien préparée par les plus intimes. Une icône du saint le rendait présent à la synaxe. On avait pris les textes de la fête du 13 novembre. Après la communion, un florilège des *Lettres à Olympias* et de la *Vie* par PALLADIOS fut lu par Laurence BROTTIER, et, en guise d'absoute, Monique ALEXANDRE et une ancienne élève du lycée La Fontaine présentèrent leur témoignage, bien différent pour les détails rapportés, mais unanime sur l'essentiel. Une grande paix régnait, comme le sentiment assuré d'un accomplissement.

## LES PUBLICATIONS

La sécheresse qui sévit actuellement sur une grande partie de la France et de l'Europe affecterait-elle aussi la collection « Sources Chrétiennes » ? Le rythme de nos publications, en matière de nouveautés tout au moins, s'était déjà fortement ralenti en 2002, comme le soulignait le précédent *Bulletin*. Il tarde encore, malgré tous nos efforts, à retrouver sa cadence niveau habituelle. Certes nous pourrions trouver quelque réconfort à voir l'admiration de collègues étrangers pour la « belle régularité de la production de Sources Chrétiennes » : à les entendre, cinq titres nouveaux en un an sont déjà une performance ! Mais de tels propos, recueillis début mai à Rome, à l'occasion du colloque annuel international organisé par l'Institut Patristique Augustinianum, ne suffisent pas à nous rassurer quand nous comparons les résultats à nos prévisions, et ils ont encore moins la vertu de calmer les inquiétudes du trésorier de notre Association. Après une année très médiocre, nous espérions logiquement un premier semestre 2003 bien rempli. C'était sans compter sur des corrections plus nombreuses que prévu à faire sur les épreuves d'un volume, ni sur les difficultés rencontrées par l'imprimeur dans la composition d'un autre volume, où il devait passer du grec au syriaque et de l'arménien au

géorgien, pour ne rien dire ici des contraintes imposées par l'application des 35 heures ; c'était sans compter non plus sur l'allongement du délai – deux mois – qui sépare désormais l'envoi de notre « Bon à tirer » aux éditions du Cerf de la mise en office de l'ouvrage. Nous avons déjà évoqué cette contrainte dans le précédent *Bulletin*, en présentant par anticipation le tome V du *Commentaire sur le Premier Livre des Rois* de PIERRE DE CAVA, dont le « Bon à tirer » avait été donné courant octobre, mais qui a dû attendre pour paraître l'office de janvier.

A ce premier volume, sont venus s'ajouter, en mars et en avril 2003, deux autres titres, un traité doctrinal et polémique de S. JÉRÔME, *Débat entre un Luciférien et un Orthodoxe* (SC 473, 225 pages) et un ouvrage d'exégèse de BÈDE LE VÉNÉRABLE, *Le Tabernacle* (SC 475, 507 pages). Le « Bon à tirer » de l'*Apologie* d'ARISTIDE (SC 470, 444 pages) et celui du traité de CYPRIEN DE CARTHAGE, *A Démétrien* (SC 467, 240 pages) ont été donnés fin mai, trop tardivement par conséquent pour figurer à l'office de juin ; ces deux volumes seront disponibles fin août. Nous en rendrons compte néanmoins dans ce *Bulletin*, de manière à alléger la livraison de fin d'année, surtout si la récolte d'automne, comme il est raisonnable de le penser, est abondante.

Pour compenser le manque de nouveautés au cours du premier semestre, notre éditeur a bien voulu accéder à notre demande et revoir le rythme de parution des réimpressions prévues pour 2003. Sur les six réimpressions préparées par nos soins, deux sont parues : les *Écrits* de FRANÇOIS D'ASSISE (SC 285) et ceux de CLAIRE D'ASSISE (SC 325) ; deux autres paraîtront en juin : ORIGÈNE, *Homélie sur la Genèse* (SC 7 bis) et AUGUSTIN D'HIPPONE, *Sermons sur la Pâque* (SC 116) ; deux autres encore en juillet, comportant quatre des sept *Homélie pascales* (SC 27 et 36), faussement attribuées par la tradition manuscrite à Jean Chrysostome. La préparation de ces réimpressions, contrairement à ce que l'on pourrait croire, représente d'ordinaire une charge de travail assez lourde qui peut se décliner en gros de la manière suivante : tout d'abord une relecture attentive de l'ouvrage à réimprimer, puis une série de corrections à effectuer directement sur le volume ou à reporter dans une liste finale d'additions et de corrections, enfin la mise au point d'un document prêt à flasher transmis à l'éditeur. Toute la partie matérielle de la préparation de ces réimpressions, soulignons-le, est prise en charge par notre service de PAO et effectuée par Mme Monique Furbacco.





1. L'édition du traité de JÉRÔME, *Débat entre un Luciférien et un Orthodoxe* (*Altercatio Luciferiani et Orthodoxi*) est due à l'un des membres de notre équipe, M<sup>lle</sup> Aline Canellis, maître de conférences à l'Université Lumière Lyon 2, qui a consacré sa thèse de doctorat à l'étude de cet ouvrage. Elle en a donné l'*editio maior* dans la série latine du *Corpus Christianorum* (CCSL 79 B) ; elle la reprend ici avec un appareil critique simplifié, en l'accompagnant d'une introduction, d'une traduction et de notes, conformément aux principes de la collection « Sources Chrétiennes ». Ce traité de Jérôme adopte la forme littéraire d'un dialogue ou plutôt celle d'un débat fictif entre un défenseur intransigeant de la foi de Nicée, dont Lucifer de Cagliari est la figure emblématique, et un Orthodoxe, derrière lequel on reconnaît sans peine Jérôme lui-même. Au terme de la discussion, l'Orthodoxe l'emporte, comme il se doit, sur son adversaire luciférien et le détourne de son erreur. Outre son intérêt pour l'histoire d'un genre littéraire, celui de l'*altercatio*, ce traité mérite de retenir l'attention de l'historien de la crise arienne : il constitue, en effet, avec la *Supplique* (*Libellus precum*) adressée à aux trois empereurs, Valentinien II, Théodose et Arcadius, par FAUSTIN et MARCELLIN, deux prêtres ultra-nicéens, l'une des nos deux principales sources d'information sur le « schisme luciférien ». Ces deux textes offrent, pour ainsi dire, l'envers et l'endroit d'une même histoire, le premier exposant le point de vue orthodoxe, le second celui des « lucifériens ».

Malgré sa condamnation officielle par le concile de Nicée (325), l'hérésie arienne n'allait pas tarder à redresser la tête, au point de gagner progressivement la presque totalité de l'Orient, puis une partie de l'Occident, grâce à la faveur rencontrée auprès de Constantin lui-même et au soutien que lui apportèrent ouvertement plusieurs de ses successeurs. Il suffit d'évoquer la multiplication des synodes et des conciles en l'espace de quelques années, la déposition et le bannissement d'un grand nombre d'évêques orthodoxes, en Orient et en Occident, les interventions autoritaires du pouvoir impérial, selon que leurs sympathies les portaient d'un côté ou de l'autre, les exils successifs d'Athanase d'Alexandrie ou celui d'Hilaire de Poitiers, pour mesurer l'importance de la crise. L'Église est alors profondément divisée : le parti arien l'emporte, mais sans parvenir à vaincre totalement la résistance des orthodoxes nicéens, sans pouvoir étouffer la voix de nombreux évêques exilés, dont celle de Lucifer de Cagliari. L'empereur arien Constance, autant pour des raisons politiques que doctrinales, souhaite le retour à l'unité de l'Église, suscite la réunion de conciles et tente de faire adopter une formule de foi capable de

recueillir une large adhésion. Il a bien compris qu'il ne pourrait rien obtenir des ariens les plus extrêmes, ni des nicéens les plus intransigeants qu'il a condamnés à l'exil. Il lui faut trouver une formule de compromis. Elle le sera finalement, non sans difficultés et d'habiles manœuvres, en 359, par les conciles de Rimini et de Séleucie : c'est le triomphe du parti « homéen », le parti de ceux qui, tout en condamnant la doctrine d'Arius, ne reconnaissent pas la consubstantialité du Fils avec le Père et refusent pour cela le terme d'*homoousios* ; ils consentent seulement à dire le Fils semblable – *homoios* – au Père. Avec le soutien de l'empereur, les évêques orthodoxes encore en place sont remplacés par des évêques semi-ariens ou homéens. Mais Constance meurt en novembre 361 et Julien accède à l'empire. Celui que les chrétiens surnommeront bientôt « l'Apostat » rapporte aussitôt les mesures religieuses prises par son cousin Constance : les évêques exilés peuvent regagner leurs sièges.

Au printemps 362, Athanase, rentré à Alexandrie, y convoque un concile, dit « concile des Confesseurs », auquel est invité Lucifer de Cagliari. Ce dernier s'y fera représenter par deux diacres : il préfère se rendre à Antioche pour y mettre un terme, dit-il, aux divisions qui déchirent cette Église depuis l'exil de l'évêque nicéen Eustathe – auquel est resté fidèle un petit groupe de chrétiens dirigés par le prêtre Paulin –, et l'élection de Mélèce, en remplacement du semi-arien Eudoxe. Tenu pour homéen au moment de son élection, Mélèce n'avait pas tardé à confesser la foi de Nicée, en présence même de l'empereur Constance, et, pour cela, à être aussitôt condamné à l'exil. De retour à Antioche, grâce aux mesures de l'empereur Julien, il reprend possession de son siège, au moment même où Lucifer de Cagliari, de manière tout à fait illégale et sans attendre les décisions du concile d'Alexandrie, consacre Paulin évêque d'Antioche. Loin de mettre un terme aux dissensions religieuses, Lucifer n'aura donc fait qu'envenimer la situation et consommer un schisme qui devait diviser pendant longtemps l'Église d'Antioche ! Les décisions du « concile des Confesseurs » allaient au contraire dans le sens de la réconciliation avec ceux qui avaient souscrit, parfois sans y voir malice, à la formule homéenne de Rimini-Constantinople. Tel était le message que le concile avait chargé Eusèbe de Verceil de transmettre à Lucifer de Cagliari. Ce dernier n'était pas disposé à le recevoir. Il refusa également d'avaliser la signature de ses deux diacres aux décisions du concile concernant l'Église d'Antioche. C'est dans la posture d'un nicéen intransigeant qu'il regagne la Sardaigne avant que l'on ne perde sa trace.

Comment son intégrisme fut-il à l'origine de la secte qui porte son nom ? On l'ignore. Les « lucifériens » ont beau récuser un sobriquet qui les assimile à une secte hérétique et se prétendre seulement les défenseurs de la foi de Nicée, mais dans son intégralité et sans compromission, ils n'en épousent pas moins les vues de Lucifer de Cagliari : comme lui, ils se montrent résolus à ne jamais transiger avec les évêques qui ont « pactisé » avec les ariens, autrement dit avec ceux qui ont souscrit à la formule de foi homéenne de Rimini. Leur attitude intransigeante s'étend même à ceux qui, conformément aux décisions prises par le « concile des Confesseurs » (362) ou par un Hilaire de Poitiers au concile de Paris en 360, ont considéré qu'il valait mieux, pour la paix et l'unité de l'Église, laisser en place de tels évêques plutôt que de les déposer et les soumettre à une pénitence publique. D'une certaine manière, ceux-là aussi cautionnent l'hérésie en admettant les « faillis » à la communion.

De ce fait, le débat imaginé par Jérôme entre un Luciférien et un Orthodoxe n'est pas à proprement parler un débat doctrinal. Dans la première partie, en effet, l'échange porte principalement sur des questions disciplinaires : les lucifériens ne font-ils pas preuve d'inconséquence quand ils prétendent priver de leur charge les évêques faillis, mais qu'ils admettent à la pénitence, sans les rebaptiser, les laïcs à qui ces mêmes évêques arianisants ont administré le baptême ? Autrement dit, quelle est la validité du baptême conféré par des schismatiques ou des hérétiques ? Après Tertullien et Cyprien de Carthage, dont il est tributaire, Jérôme rouvre à son tour le débat et fournit, du même coup, de précieux renseignements sur la liturgie du baptême au IV<sup>e</sup> siècle. Dans la seconde partie du traité, l'Orthodoxe reprend le débat d'un point de vue historique pour démontrer à un Luciférien, déjà à demi-convaincu, que les évêques de Rimini sont à bon droit reçus dans l'Église, puisqu'ils n'ont pas véritablement failli : leur bonne foi a seulement été surprise ! En témoignent les regrets qu'ils ont exprimés, en se disant « prêts à condamner à la fois leur signature antérieure et tous les blasphèmes des ariens ». Après avoir retracé les événements depuis le concile de Rimini jusqu'à celui d'Alexandrie, évoqué le retour des exilés et justifié leur attitude conciliante à l'égard des faillis – en contraste avec celle de Lucifer de Cagliari –, en rappelant comment, au lendemain du concile de Nicée, des ariens notoires ont été réintégrés dans l'Église, l'Orthodoxe invoque enfin l'autorité de Cyprien : dans un débat du même type, l'évêque de Carthage a privilégié, lui aussi, l'unité de l'Église. Le dialogue de Jérôme n'a pas d'autre but : inviter à la réconciliation ceux qui partagent en fait la même foi,

inviter aussi à se garder d'un intégrisme qui est source de division, et tout aussi absurde que le serait une lecture fondamentaliste de l'Évangile, s'il fallait, en prenant à la lettre les paroles du Christ en *Matthieu* 10, 10, décréter « qu'il ne faut pas recevoir dans l'Église ceux qui ont des chaussures et deux tuniques » !

2. Dans la liste qu'il dresse de ses ouvrages – une soixantaine –, BÈDE LE VÉNÉRABLE place en tête ses commentaires de l'Écriture. De fait, ces derniers représentent près du tiers de sa production littéraire. Pourtant, Bède doit presque uniquement aujourd'hui sa notoriété à son *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*. On oublie l'exégète et le théologien, plus encore peut-être que l'hagiographe ou l'auteur de traités « profanes » de chronologie, de grammaire, de musique, etc. Or, c'est se priver d'une clef de lecture indispensable, car tous les événements de l'histoire passée ou présente sont lus par Bède à la lumière de la Révélation. Aussi est-il entièrement justifié que le premier ouvrage de Bède à entrer dans « Sources Chrétiennes », *Le Tabernacle*, soit un long commentaire exégétique des six chapitres de l'*Exode* relatifs à la construction de la Tente de la Rencontre et aux vêtements des prêtres chargés du culte divin (Ex 24, 12-30, 21). Qu'il s'agisse, en effet, de l'histoire d'Israël ou de celle du peuple anglais, cette histoire événementielle ne trouve son sens véritable, aux yeux de Bède, que si elle est lue dans une perspective plus large, celle de l'histoire du salut, dans sa portée universelle et éternelle.

La vie de Bède s'est tout entière déroulée dans le Northumberland où il est né vers 672, partagée entre le monastère Saint-Pierre de Wearmouth et celui tout proche de Saint-Paul de Jarrow, sa fondation. Confié dès l'enfance à la communauté de Wearmouth, c'est là qu'il reçut une solide formation à la fois religieuse, littéraire et scientifique, profitant de la riche bibliothèque du monastère et de l'ambiance cultivée dans laquelle il a grandi. Ordonné prêtre vers l'âge de 30 ans, il semble avoir consacré le reste de son existence à la formation des jeunes moines et à la rédaction de ses ouvrages. Mort le 25 mai 735, il est d'abord inhumé à Jarow, avant que ses restes ne soient un jour « pieusement » dérobés, puis déposés en la cathédrale de Durham, où ses reliques seront profanées en 1541. Il doit sans aucun doute à la sainteté de sa vie d'avoir reçu le titre de « Vénérable ».

Le *De Tabernaculo*, comme plus tard le *De Templo*, est donc un ouvrage d'exégèse, riche d'un enseignement non seulement moral et pastoral, mais aussi théologique. Il s'agit pour Bède d'ouvrir à de jeunes moines l'intelligence des Écritures. Pour cela, il a soin d'expliquer le sens littéral du texte, en pratiquant une exégèse rationnelle, tour à

tour historique, grammaticale ou lexicale. Mais il veut en faire découvrir aussi toute la symbolique, à l'intérieur du système de références qui lui est propre, en recourant largement à une exégèse numérique, parfois déroutante pour le lecteur d'aujourd'hui, mais couramment pratiquée par les Pères et les Anciens, et, bien sûr, à l'interprétation allégorique. Il met un soin particulier à repérer sous le voile des figures les réalités qu'elles annoncent : l'Incarnation, l'Église, la cité céleste, le Royaume. Tous les détails du texte, tout ce qui en constitue « l'histoire » est ressaisi dans cette perspective, tout prend sens et place dans une histoire du salut, dont Bède identifie les principales étapes en développant à son tour une théorie des âges du monde, une philosophie du temps inspirée de la Révélation, une théologie de l'histoire qui a sa fin en Dieu. Sans doute l'exégèse de Bède n'est-elle pas tout entière originale : il ne dissimule pas ce qu'il doit à sa lecture des Pères, à Jérôme, à Grégoire le Grand, à Augustin ou à Isidore de Séville notamment ; il va même jusqu'à dire qu'il s'est contenté d'un travail de compilation, dispensant les moins fortunés d'avoir à acquérir de nombreux et gros ouvrages, tout en leur permettant de recueillir l'enseignement des Pères ! N'allons pas le croire trop vite. L'introduction du frère Christophe Vuillaume, moine du Prieuré Mahitsy à Madagascar, une fondation de l'abbaye de La Pierre-qui-Vire, et l'éditeur du *De Tabernaculo*, fait bien ressortir l'originalité de l'œuvre exégétique de Bède et, plus largement, l'unité de toute sa production littéraire. De fait, son exégèse du Tabernacle n'est pas fondamentalement différente de son histoire du peuple anglais : toutes deux procèdent de la même théologie de l'histoire, de la même tension eschatologique, qui incite le moine comme tout fidèle chrétien à conformer le plus possible, dès ici-bas, sa vie à celle du Royaume. « Ainsi donc, écrit le P. Vuillaume, situé entre la Tente d'ici-bas et le Temple, sanctuaire céleste, le temps présent est-il tout entier tendu vers son accomplissement dans le Royaume. Dès lors, toute réalité présente doit être interprétée dans cette perspective illimitée, puisqu'elle s'ouvre sur l'éternité et l'universalité du salut. » Voilà pourquoi, poursuit-il, « quand on lit son *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, les grands événements qui marquent la vie du monde, mais sans doute aussi les détails, correspondent selon lui à un plan divin dont l'Écriture donne la clef ». Les lecteurs de « Sources Chrétiennes » pourront le vérifier prochainement, puisque l'édition de cette *Histoire* est en préparation et devrait paraître en 2004.

3. L'*Apologie* d'ARISTIDE, un philosophe athénien, contemporain de l'empereur Hadrien, selon Eusèbe de Césarée, est la plus ancienne

des apologies de la religion chrétienne aujourd'hui conservée. D'où l'importance et l'intérêt de ce texte, en dépit d'un contenu au premier regard assez pauvre et très scolaire, que ne vient relever et faire valoir aucune véritable recherche rhétorique. De fait, si l'influence de l'*Apologie* d'Aristide, dont Eusèbe déclare que les Athéniens la tenaient en grand honneur, ne peut guère se vérifier de façon certaine sur les apologistes de la seconde génération – Justin, Tatien, Athénagore et Théophile –, dont les œuvres sont éditées dans « Sources Chrétiennes » ou en préparation, sa postérité littéraire et sa diffusion, dans des ères linguistiques et géographiques différentes, sont beaucoup plus nettes à partir du IV<sup>e</sup> siècle. C'est du reste la raison pour laquelle nous pouvons, en confrontant les diverses traditions qui nous l'ont transmise, reconstituer avec un degré de certitude suffisant l'œuvre d'Aristide dans son « intégralité originelle ».

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en effet, on ne connaissait d'Aristide que ce qu'en disent Eusèbe, Jérôme et leurs continuateurs, c'est-à-dire fort peu de choses. Eusèbe, dont dépend presque toute l'information postérieure, ne cite en effet aucun extrait de l'*Apologie* qu'Aristide aurait adressée à l'empereur Hadrien, et se contente de noter que l'ouvrage a connu une large diffusion. De Quadratus, le plus ancien des apologistes connus, il donne au moins un court extrait. Aristide restait donc un nom, jusqu'au jour où les pères Mechitaristes de Venise publièrent des fragments arméniens d'un manuscrit du X<sup>e</sup> siècle, portant l'adresse suivante : « A l'empereur Hadrien César, d'Aristide philosophe d'Athènes ». Une dizaine d'années plus tard, était découvert, dans la bibliothèque du monastère Sainte-Catherine du Sināï, un manuscrit syriaque du VII<sup>e</sup> siècle contenant une version complète de l'*Apologie*. Cette découverte allait bientôt en provoquer une autre : la version syriaque permit, en effet, de repérer dans le *Roman de Barlaam et Joasaph*, un ouvrage attribué – à tort – à S. Jean Damascène et qui connut une très grande diffusion, des pans entiers de l'original grec. Quelques fragments de l'*Apologie* d'Aristide furent aussi reconnus dans un récit de martyr géorgien du VI<sup>e</sup> siècle. Enfin, la découverte de deux papyrus égyptiens, en offrant le document grec le plus proche du texte originel, permit de juger de la valeur respective des différents témoins du texte.

Nous sommes donc en présence d'un puzzle, dont les pièces disjointes s'embroient imparfaitement ; rapprochées, elles permettent néanmoins de se faire une idée assez exacte de l'original. Plutôt que de tenter une artificielle reconstruction de l'*Apologie* d'Aristide à partir des différents témoins, les éditeurs ont choisi de laisser le lecteur réu-

nir et comparer lui-même chacune des pièces de ce puzzle, présentée séparément. Il y est aidé par une introduction qui répertorie tous les éléments du dossier, les analyse en détail et les compare avec un soin minutieux, et par un commentaire « synthétique » de chaque chapitre de l'*Apologie*, placé en fin de volume, de manière à éviter les répétitions qu'aurait nécessairement entraînées l'annotation en bas de page de chaque témoin. Bernard Pouderon (Université de Tours), membre de notre équipe de recherche, s'est chargé de l'introduction générale et du commentaire ainsi que de l'édition des textes grecs ; Marie-Joseph Pierre (École Pratique des Hautes Études) de l'édition du texte syriaque ; Bernard Outtier (CNRS, Genève) de celle des fragments arméniens, et Marina Guiorgadzé (Université de Batoumi) de la présentation des *Martyres géorgiens*. Grâce à l'étroite collaboration de ces différents acteurs, c'est donc un dossier fort complet qui a pu être présenté. De là aussi l'originalité du présent volume qui, pour la première fois, réunit les témoins syriaque, grec, arménien et géorgien de l'*Apologie*, en respectant la singularité de chaque tradition.

La longueur et parfois la technicité de cette introduction auraient de quoi étonner pour un texte en définitive assez court, d'un contenu simple et d'une écriture sans recherche, n'étaient la complexité de sa transmission et la volonté des éditeurs de présenter l'ensemble du dossier. En dépit de quelques variantes entre les différents témoins, la structure de cette *Apologie* se laisse aisément reconnaître. Après un bref exorde où il exprime sa foi au vrai Dieu, Aristide annonce le plan de son exposé : son discours suivra la distinction qu'il opère entre quatre – ou trois – races d'hommes, à chacune correspondant un type de culte. Sa vision est celle d'une évolution, d'une progression spirituelle de l'humanité, qui passe progressivement d'un culte matériel grossier à une idée de Dieu plus haute et plus pure, pour parvenir enfin à celle du vrai Dieu. Une telle conception, comme plus tard celle de Bède, procède indiscutablement déjà d'une « théologie de l'histoire ». Ainsi les barbares ou Chaldéens ne connaissent-ils qu'un culte matériel, celui des éléments ; les Grecs, un polythéisme anthropomorphique qui leur fait concevoir les dieux à l'image de l'homme et leur attribue ses passions et ses vices, tandis que le polythéisme des Égyptiens se double d'un culte zoolâtre jugé ridicule et méprisable ; en revanche, la religion des Juifs, leur croyance en un Dieu unique, leurs préceptes moraux méritent le respect ; pourtant, s'« ils sont plus proches de la vérité que tous les autres peuples, puisqu'ils préfèrent adorer Dieu plutôt que ses œuvres », ils ne l'ont pas atteinte tout entière et détournent souvent de son objet le culte qu'ils prétendent rendre à Dieu. Il n'y a en définitive

que les chrétiens qui « ont trouvé la vérité » : leur croyance en Dieu et l'obéissance à ses commandements se traduisent par une vie droite et pure, humble et pleine de douceur, placée sous le signe de l'amour mutuel. Les derniers chapitres de l'ouvrage (XV à XVII) constituent donc, à proprement parler, l'apologie de la religion chrétienne, dont Aristide affirme la supériorité par rapport à tous les autres cultes et modes de vie qui leur sont liés. Il ne lui reste plus, pour conclure, qu'à adresser à ceux qui sont dans l'erreur, et notamment aux Grecs – peut-être aussi à l'empereur ? –, un appel à la conversion.

Les lecteurs qui n'auraient pas la patience nécessaire à l'assemblage d'un puzzle, dont il faut observer à loisir chaque pièce pour bien les placer, pourront se contenter de lire la version syriaque de l'*Apologie*, qui en est le témoin le plus complet et le plus ancien. Si Aristide n'était pas réputé philosophe athénien et n'avait pas écrit en grec, il eût fallu publier ce volume avec la couverture rouge réservée aux auteurs orientaux ! Mais il est à parier que ceux qui liront, dans l'introduction, les pages relatives au *Roman de Barlaam et Joasaph* et à sa parenté avec la légende du Bouddha seront curieux de savoir comment a pu être insérée dans cet écrit une grande partie de l'*Apologie* d'Aristide. La même curiosité les poussera sans doute à s'intéresser aux deux premiers chapitres de cette *Apologie*, conservés en arménien, qui furent à l'origine de la redécouverte du texte d'Aristide, et, même s'il ne s'agit pas d'une traduction, aux *Martyres géorgiens* du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> siècle, dans lesquels plusieurs thèmes apologétiques d'Aristide ont été repris. Dans l'ensemble de la littérature apologétique, l'œuvre d'Aristide semble donc avoir joui d'un grand crédit et connu dans les siècles successifs une large diffusion.

4. La lettre adressée par CYPRIEN DE CARTHAGE à un certain Démétrien, dont nous ignorons tout, mais que rien n'autorise à considérer comme un personnage fictif est, elle aussi, une apologie en faveur des chrétiens. En effet, en adoptant le genre littéraire de la lettre pour l'*A Démétrien*, Cyprien s'inscrit dans une tradition apologétique déjà bien établie, représentée notamment par les lettres de THÉOPHILE D'ANTIOCHE, *A Autolycus* (SC 20), la lettre *A Diognète* (SC 3 bis) et celle de TERTULLIEN, *A Scapula*. Avec ce traité se poursuit, d'autre part, la publication des œuvres complètes de Cyprien dans la collection « Sources Chrétiennes ».

A l'époque de Cyprien, il était devenu traditionnel aussi d'accuser les chrétiens d'être responsables de tous les maux qui s'abattaient sur l'empire : guerres, épidémies, tremblements de terre, famines, etc. Ces malheurs étaient perçus comme la conséquence directe de l'abandon



par les chrétiens du culte des dieux qui avaient permis la grandeur de Rome et assuré la souveraineté de son empire. Il ne faut donc pas s'étonner que de telles accusations, accueillies et colportées non seulement dans les couches populaires mais aussi dans des milieux païens cultivés, aient servi plus d'une fois à justifier les persécutions. Doit-on penser que l'occasion du traité de Cyprien, daté des années qui suivirent la persécution de Dèce, soit entre 251 et 253, est à mettre en relation avec la peste qui sévit dans l'Empire, pendant près de vingt ans, à partir de 251 ? Selon Jean-Claude Fredouille (Université Paris IV-Sorbonne), à qui l'on doit l'édition de ce texte, ce n'est là qu'une hypothèse vraisemblable, essentiellement fondée sur une comparaison avec le *De mortalitate*, un traité de Cyprien, probablement contemporain du nôtre, mais sans véritable support dans l'*A Démétrien*.

Quoi qu'il en soit des circonstances à l'origine du traité, il est clair que Démétrien et son entourage devaient reprendre contre les chrétiens les attaques qui faisaient d'eux les responsables des calamités naturelles, militaires ou politiques qui frappaient alors l'Empire. C'est du moins ce que l'on peut déduire du discours apologétique, sous forme de lettre ouverte, que lui adresse Cyprien. Il aurait pu, dit-il, traiter par le mépris de telles accusations, si son silence n'avait pas risqué de les accréditer. Aussi entreprend-il de réfuter les affirmations de Démétrien, selon qui « on se plaint de tous côtés que les guerres surgissent plus fréquemment, que les épidémies, que les famines exercent leurs ravages, que l'absence prolongée de tout nuage empêche orages et pluies », et qui impute cette situation aux chrétiens. La première partie du traité (c. III-XVI) s'attache donc à réfuter l'idée que les chrétiens seraient responsables des malheurs de Rome, sous prétexte qu'ils ont abandonné les dieux des païens, et à dénoncer l'injustice et l'inefficacité des persécutions pour remédier à une situation dont les chrétiens sont les victimes au même titre que les païens. Les véritables causes de ces maux sont à chercher ailleurs, notamment dans le vieillissement du monde, dont Cyprien croit la fin prochaine et dont il voit les signes avant-coureurs dans l'immoralité croissante, les guerres et les malheurs du temps. En face de calamités dont ils ne sont pas responsables et des persécutions dont ils sont frappés, Cyprien trace, dans une deuxième partie (XVII-XXII), le portrait moral des chrétiens, en soulignant l'attitude patiente et sereine qui est la leur, une façon de montrer l'inanité des griefs qu'on leur adresse et l'injustice de leurs persécuteurs. La lettre s'achève (c. XXIII-XXVI) par une longue exhortation à la conversion faite aux païens, pendant qu'il en est temps encore, puisque « la fin du monde est proche désormais ».

Le regard que porte Cyprien sur son époque, dans l'*A Démétrien*, est bien sombre. Ce pessimisme est sans aucun doute légitime si l'on considère la situation générale de l'empire romain, en ce milieu de III<sup>e</sup> siècle ; mais, J.-C. Fredouille le fait remarquer, il est beaucoup moins justifié si l'on s'en tient à celle de l'Afrique orientale. Aussi le témoignage de Cyprien sur la situation militaire et économique de son temps, sur la dégradation des mœurs et de la moralité, doit-il être accueilli avec prudence. Non que ce témoignage ne s'appuierait sur aucune réalité concrète, connue de lui, mais il procède aussi à l'évidence de toute une tradition, antérieure même à l'apparition du christianisme, selon laquelle, d'âge en âge, le monde subit une dégradation qui le conduit à sa ruine. Cette vue est renforcée chez Cyprien par la conception, partagée avec beaucoup d'autres Pères de l'Église, d'un monde qui devait durer six mille ans et qui touche désormais à son terme. C'est cette proximité eschatologique qui justifie le caractère pressant de l'appel à la conversion qu'il adresse aux païens à la fin de son apologie.

5. Déjà réimprimés en 1997, les *Écrits* de FRANÇOIS D'ASSISE (SC 285) et de CLAIRE D'ASSISE (SC 325) l'ont été de nouveau en cette année 2003, le 750<sup>e</sup> anniversaire de la fondatrice des sœurs pauvres. Tous ceux qui vivent la spiritualité franciscaine ou souhaitent mieux la connaître se réjouiront de savoir remis en circulation ces textes fondateurs. De FRANÇOIS D'ASSISE, le grand public connaît surtout l'histoire du loup de Gubbio et, à travers les fresques de Giotto, quelques scènes de sa vie, celles notamment qui témoignent de son amour pour la nature, dont le *Saint François prêchant aux oiseaux* est l'une des plus célèbres. Mais de ses écrits, connaît-il beaucoup plus que le *Cantique de frère soleil*, qui célèbre Dieu en toute sa création, l'un des plus anciens témoins de la littérature italienne naissante, en dialecte ombrien ? Il ignore tout d'ordinaire de ses écrits conservés en langue latine, qui constituent son enseignement spirituel, sa manière de pénétrer le mystère de Dieu, à la fois dans son œuvre de création et de rédemption du monde, sa manière de concevoir la vie chrétienne et de tracer à l'homme un chemin de conversion. Aussi tous les *Écrits* de François, dont l'authenticité est reconnue, ont-ils été réunis et commentés dans ce volume par les soins de quatre frères mineurs, Théophile Desbonnets (†), Jean-François Goddet, Thaddée Matura et Damien Vorreux (†). Ils sont regroupés en trois grandes sections : les Règles et exhortations ; les Lettres ; les Prières et écrits de facture lyrique, psaumes, laudes et cantiques. Un index analytique facilite l'étude thématique de l'œuvre écrite de François et permet tout à la fois d'en saisir l'unité d'inspiration et d'en repérer les thèmes récurrents.

Les *Écrits* conservés de CLAIRE D'ASSISE sont peu nombreux, non parce qu'elle aurait peu écrit, mais parce qu'on mit sans aucun doute moins de soin à les recueillir que ceux de saint François. D'où la pauvreté aussi de la tradition manuscrite qui les transmet, et l'absence jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle d'une édition complète de ces textes. De même, la présente édition, due à une sœur pauvre, Marie-France Becker, et aux frères mineurs, Jean-François Godet et Thaddée Matura, fut-elle la première, en 1985, à présenter l'ensemble des écrits de Claire dans leur langue originale, le latin, accompagnés d'une traduction française. Voici la liste des pièces qui composent le petit corpus des *Écrits* de Claire : quatre lettres adressées à la bienheureuse Agnès de Prague, vestiges d'une correspondance sans aucun doute plus abondante entre elle et cette fille d'un roi de Bohême, entrée au monastère qu'elle fonda à Prague pour y vivre en sœur pauvre ; une lettre adressée à Ermentrude de Bruges, qui après un pèlerinage à Assise transforma en monastère de sœurs pauvres son ermitage de Bruges et fonda d'autres monastères en Flandre ; un *Testament*, qui, comme ceux de François, évoque les commencements de sa quête spirituelle, son amour de la pauvreté évangélique, les aspirations qu'elle partage avec François et les frères mineurs ; enfin la *Règle*, qui définit et exprime la forme de vie qu'elle a choisie de mener et qui sera celle des sœurs pauvres ou clarisses. Claire fut, en effet, la première femme à rédiger une règle de vie religieuse, et encore ne put-elle réaliser ce dessein qu'au soir de sa vie, après bien des difficultés : le quatrième concile de Latran, en 1215, presque au lendemain du jour (1212) où Claire avait secrètement quitté la maison paternelle pour rejoindre la Portioncule et embrasser le genre de vie du Poverello, avait interdit la rédaction de nouvelles règles de vie monastique. Claire se vit donc imposer successivement la *Règle de saint Benoît* et la *Règle d'Hugolin* qui s'en inspirait largement, mais sans mettre l'accent sur la forme de haute pauvreté qu'elle entendait pratiquer, puis la *Règle du bienheureux François*, avant de pouvoir rédiger sa propre Règle et d'obtenir son approbation par le pape Innocent IV, deux jours avant sa mort, survenue le 11 août 1253. Les *Écrits* de François et de Claire complètent donc la déjà longue série de Règles monastiques éditées dans « Sources Chrétiennes ». Comme celui de François, le volume des *Écrits* de Claire s'achève par un utile index analytique : ces deux index conjugués aideront le lecteur à pénétrer au cœur même de la spiritualité franciscaine.

6. Puisque la « Bibliothèque Augustinienne » s'est donné pour objectif l'édition des œuvres de l'évêque d'Hippone, on ne s'étonnera pas de la présence discrète d'AUGUSTIN dans la collection « Sources

Chrétiennes ». On appréciera d'autant plus de voir réimprimé un choix de ses *Sermons pour la Pâque* (SC 116), dans l'édition qu'en a donnée, en 1966, Suzanne Poque (Université de Toulouse). Il s'agit d'une anthologie : en effet, sur environ cent cinquante sermons consacrés par Augustin à expliquer le mystère pascal, seulement quinze ont été retenus dans le présent volume. L'intention qui a guidé le choix de l'éditrice était de reconstruire, à partir d'un échantillonnage représentatif, le cycle d'une prédication pascale à Hippone, au début du V<sup>e</sup> siècle. Ainsi le lecteur peut-il se faire une bonne idée de l'instruction que recevait alors un catéchumène et suivre les différentes étapes de son initiation au mystère chrétien : la prédication de Carême, la tradition du symbole de foi et du *Pater*, la célébration de la Semaine sainte et de la Passion, la nuit et le jour de Pâques, enfin les jours de l'octave suivante. Le choix de ces sermons n'a pas été fait au hasard : à la série des dix sermons prononcés en 412 ou 413, conservés dans l'*Homiliaire de Fleury*, qui vont du matin de Pâques au dimanche de l'Octave, ont été joints cinq autres sermons de datation plus incertaine, qui complètent le cycle de la prédication entreprise au début du Carême. Par ailleurs, l'introduction de S. Poque fait appel à l'ensemble de la prédication pascale d'Augustin : elle retrace tous les rites de l'initiation chrétienne et introduit le lecteur de manière fort complète dans la théologie du « sacrement » de la Pâque et de la Résurrection. La place centrale de ce thème dans la pensée du docteur d'Hippone y est mise en évidence, tout comme la richesse du contenu de ces sermons, qu'il s'agisse de théologie, d'histoire de la liturgie, de catéchèse ou de spiritualité.

7. Les *Homélies pascales*, appartenant à une collection pseudo-chrysostomienne et éditées par Pierre Nautin (École Pratique des Hautes Études), à partir de 1950, étaient déjà avant sa mort († 1997) épuisées depuis longtemps. D'autres travaux l'ont empêché de réaliser une seconde édition à laquelle il songeait. Il nous appartenait donc de réviser ces volumes et de les remettre en circulation. C'est chose faite pour les deux premiers (SC 27 et 36) ; le troisième volume (SC 48) sera lui aussi réimprimé prochainement.

De la série de sept *Homélies pascales*, abusivement attribuées à Jean Chrysostome, cinq seulement ont été retenues par l'éditeur. On crut découvrir, au début du XX<sup>e</sup> siècle, le véritable auteur de la première de ces homélies (SC 27), qu'un manuscrit de Grottaferrata attribuait expressément à Hippolyte (III<sup>e</sup> siècle), une attribution que semblaient confirmer plusieurs florilèges. L'idée qu'il pouvait s'agir de son écrit *Sur la Pâque* fut même avancée. Mais, selon P. Nautin, l'homélie ne peut pas être antérieure au IV<sup>e</sup> siècle : il faut donc renoncer à voir en

elle le traité authentique d'Hippolyte. Son intérêt n'en est pas moindre pour autant, car son auteur utilise une source plus ancienne, qui pourrait bien être l'écrit d'Hippolyte. L'homélie, adopte la forme d'un diptyque : d'un côté « les figures », de l'autre « la vérité » ; d'un côté, le temps de la Loi, avec le rappel de la première Pâque et l'explication du rituel de sa solennité, de l'autre l'avènement du Christ, sa passion et sa résurrection, la Pâque véritable. En établissant entre le récit de l'*Exode* et celui des Évangiles une symétrie presque parfaite, l'auteur veut aider le fidèle chrétien à aller des figures à la vérité, à passer de l'« économie » selon la Loi à l'« économie » de l'Incarnation, à reconnaître ces deux étapes de l'histoire du salut.

Les trois homélies, présentées dans le deuxième tome (SC 36), appartiennent à la même collection ; elles se font suite et constituent un commentaire complet du rituel pascal fixé au chapitre 12 de l'*Exode*. Elles ont à l'évidence un même auteur, qui pourrait bien être Apollinaire de Laodicée, comme l'ont montré des recherches postérieures à l'édition de P. Nautin. Il ne peut aucunement s'agir en tout cas de Jean Chrysostome. Selon P. Nautin, l'exégèse de cet homéliste de la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou du début du V<sup>e</sup> se situerait dans la tradition de celle d'Origène (III<sup>e</sup> siècle), mieux connue depuis la découverte de son traité *Sur la Pâque* dans les papyrus de Toura, en Égypte. A la façon d'un catéchète, l'auteur procède de manière didactique et progressive, en groupant les versets du texte de l'*Exode* en fonction de l'enseignement qu'il veut donner. Dans la première homélie, il traite du sacrifice pascal ; il commente, dans la suivante, l'onction de sang sur les montants et le linteau des portes, puis le rituel du repas, en y voyant respectivement les figures du baptême et de la communion ; il consacre entièrement sa troisième homélie aux conditions exigées avant, pendant et après le repas pascal, c'est-à-dire aux dispositions requises du chrétien avant, pendant et après la communion eucharistique. Alors qu'Origène applique volontiers ce qui est dit des chairs de l'agneau pascal à la méditation spirituelle des Écritures, véritable nourriture de l'âme, notre auteur ne parle plus que de l'eucharistie. Sur ce point, il sait donc prendre ses distances par rapport à la tradition exégétique dans laquelle il s'inscrit. Aussi ces homélies permettent-elles de constater, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, la naissance d'une spiritualité de la communion : mise en relation directe avec le rôle essentiel de la chair du Christ dans la Rédemption, la communion est présentée comme réalisant en chaque chrétien le but de l'Incarnation.

8. Au cours de ce premier semestre est paru, sous le titre *Pax et Concordia. Chrétiens des premiers siècles en Algérie (III<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles)*, l'ouvrage

qui marque la contribution de « Sources Chrétiennes » à la célébration de « Djazaïr 2003 : une année de l'Algérie en France ». Il s'agit d'un choix de textes, présentés et traduits par deux collaborateurs de la Collection, Serge Lancel, membre de l'Institut, et Paul Mattei, professeur à l'Université Lumière Lyon 2. Grâce à l'action énergique de M<sup>gr</sup> Teissier en faveur de ce projet et au soutien financier de l'Ambassade de France en Algérie, obtenu par son entremise, la composition de l'ouvrage a pu être entièrement réalisée par l'Institut ; les Éditions Marsa ont pris en charge son impression en Algérie et en assurent la diffusion en France. Ce beau volume a été présenté par P. Mattei aux membres présents à l'Assemblée Générale de l'Association le 27 mai dernier. On trouvera, à la fin du présent *Bulletin*, un encart indiquant les modalités et les conditions de son acquisition.

9. Quant à la traduction de l'*Histoire ecclésiastique* d'EUSÈBE DE CÉSARÉE, en un seul volume, elle sera disponible à la rentrée d'automne et nous prévoyons déjà d'organiser une soirée de présentation pour fêter l'événement et lui donner l'écho le plus large possible.

10. Aux cinq volumes de nouveautés déjà parus ou en cours d'impression, cinq autres au moins devraient venir s'ajouter : BERNARD DE CLAIRVAUX, *Sermons sur le Cantique*, tome IV (SC 472), GRÉGOIRE LE GRAND, *Morales sur Job 28-29* (SC 476), SOCRATE DE CONSTANTINOPLE, *Histoire ecclésiastique*, tome I (SC 477), FACUNDUS D'HERMIANE, *Défense des Trois Chapitres*, tome II.1 (SC 478) et II.2 (SC 479), et peut-être le deuxième tome des *Apophtegmes des Pères* (SC 474). Nous comptons sur la compréhension de notre éditeur pour nous permettre d'atteindre ce résultat et compenser ainsi celui, bien médiocre, de l'année 2002. (J.-N. GUINOT)

## VIE DE L'INSTITUT

### *L'UMR 5035 EST MORTE, VIVE LA FRE 2642*

Notre équipe, en prévision du renouvellement quadriennal de son rattachement au CNRS, a été entraînée depuis plus d'un an dans la réorganisation de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée voulue par la Direction scientifique. C'est ainsi que la structure qui, sous des sigles divers, encadrait notre existence depuis 1995 (voir n° 73, p. 9-10), a disparu de la scène le 31 décembre 2002. L'équipe des Sources Chrétiennes a donc dû se séparer des deux autres composantes de l'UMR 5035, le Centre André-Latreille de Lyon 2 et l'Institut d'Histoire du Christianisme de Lyon 3. Elle se trouve désormais associée, avec un

nouveau sigle, au sein de la FRE 2642 (Formation de Recherche en Évolution), « Histoire et Sources des Mondes Antiques » (HISOMA), à une partie de l'ancienne UMR Fernand-Courby et à son antenne de Tours. Le responsable de cette nouvelle structure est Jean-Claude DECOURT (Institut Courby) ; Jean-Noël GUINOT (Sources Chrétiennes), et Maurice SARTRE (antenne de Tours) en sont les directeurs adjoints. Selon toute probabilité, cette FRE devrait prochainement retrouver un statut d'UMR, l'idée primitivement avancée par le CNRS de regrouper en une seule UMR les trois FRE issues de la réorganisation de la MOM paraissant, quand à elle, devoir être abandonnée. (J-N. GUINOT)

## LES INSTANCES DE CONSULTATION

Sans cesse grandit, nous en faisons l'expérience, l'importance des conseils scientifiques qui, dûment mis au point, dès le mois de juillet, par la commission préparatoire, ont lieu habituellement au mois de janvier. Cette année, la réunion s'est déroulé tout au long de la journée du 31. En plus des membres de l'équipe, le conseil comprend des éléments extérieurs : S. DELÉANI, de Paris X, G. DORIVAL, d'Aix-Marseille I, Paul MATTEI, de Lyon II, O. MUNNICH, de Paris IV, François RICHARD, de Nancy II, Vincent ZARINI, de Paris IV. Nouvellement coopté, Jean-Marie SALAMITO, de Strasbourg II, avait pu nous rejoindre, ce que n'a pu faire, Benoît GAIN, de Grenoble III. Des conseillers déjà chevronnés n'avaient pu se libérer : M. ALEXANDRE, de Paris IV, J. BERLIOZ, du CNRS-Lyon, M.-O. BOULNOIS, de Nantes, A. DUBREUCQ, de Lyon III, L. HOLTZ, S. LANCEL, P. SINISCALCO, de la Sapienza à Rome. On aura noté la large palette des universités représentées. Un nouveau membre non français a du reste été élu : Éric JUNOD, de l'Université de Lausanne.

Un moment très attendu de la réunion est la présentation, par les conseillers extérieurs, de l'enseignement et de la recherche en Antiquité tardive dans leur unité respective. Il n'est pas possible de relever ici les maîtrises, DEA et thèses qui se préparent sur les différents chantiers. Mais, à coup sûr, dans son effervescence actuelle, le vivier universitaire européen augure bien de l'avenir de la patristique.

Il revient ensuite au Directeur et aux membres de l'équipe de préciser l'état d'avancement des grands projets : AMBROISE, ATHANASE, BERNARD DE CLAIRVAUX, CYPRIEN DE CARTHAGE, la *Démonstration évangélique* d'EUSÈBE DE CÉSARÉE, SOZOMÈNE et son *Histoire ecclésiastique* déjà bien avancée. Un volume semble devoir paraître assez rapidement sur chacun de ces fronts.

La troisième tâche consiste dans l'expertise des ouvrages qui nous sont proposés ou remis. Ont été admis, sur la foi des rapports, à franchir le seuil de l'édition le premier tome de *l'Histoire ecclésiastique* de SOCRATE DE CONSTANTINOPLE, le cinquième et dernier tome du *Contre Marcion* de TERTULLIEN et le *Livre des Règles* de TYCONIUS. Mais une nouvelle vague de manuscrits oblige à de nouveaux examens, pour lesquels la compétence des conseillers internes et externes est largement sollicitée. Il est intéressant de fournir ici la liste des œuvres soumises aux experts ; elle donne, elle aussi, une bonne idée de l'actuelle germination patristique. CLAUDE DE TURIN, *Commentaire sur le Livre de Ruth* ; RABAN MAUR, *Commentaire sur le Livre de Ruth* ; ISIDORE DE SÉVILLE, *Sentences* ; JEAN CHRYSOSTOME, *Lettres d'exil* ; JÉRÔME, *Homélie sur Marc* ; ORIGÈNE, *Exhortation au martyr* ; SÉDULIUS SCOTTIUS, *Poèmes*.

Parallèlement, et pour mieux suivre ensemble le travail de l'équipe, trois réunions de maison ont ponctué les six derniers mois (16 janvier, 10 avril, 13 juin). Tous les aspects de notre action commune passent par ces assises familiales, tout particulièrement la réalisation des programmes d'édition et la gestion des séminaires, mais aussi les grandes manœuvres du débarras du bureau du P. DOUTRELEAU, et, dans la foulée, des greniers. Notre grande joie est d'accueillir les nouveaux membres. Elle nous a été donnée cette année par l'arrivée parmi nous de Laurence MELLERIN, ancienne sévrienne, agrégée des Lettres, maman de Mathilde et de Clément. D'autres joies de cette sorte semblent se profiler pour l'automne.

## LES SÉMINAIRES

Sans revenir ici sur les séminaires de langues anciennes, hébreu et syriaque, qui rouvrirent leur porte l'an prochain selon les mêmes modalités qu'en 2002-2003 (voir n° 87, p. 23), il faut dire un mot des rencontres de DEA sur les « Lectures de la Bible, en textes et en images » qui vont prendre la place des travaux sur « La Bible et ses interprétations », lancés en 1997 par G. SABBABH et O. MUNNICH. Il s'agit d'ouvrir aux historiens un séminaire jusqu'ici réservé aux littéraires. Un tract suggestif est à la disposition des amateurs au secrétariat des Sources Chrétiennes. En voici la pointe : « Dans la très longue durée, la Bible est l'une des clefs des cultures méditerranéennes et des cultures européennes. Issue du creuset proche-oriental ancien, elle a été plusieurs fois réinventée [reconstruite ?], en même temps qu'elle était accueillie et adoptée par les Grecs et par les Latins, par les chrétiens d'Orient et par ceux de l'Occident romain, médiéval,



moderne et contemporain. Elle a inspiré des pensées, des politiques, des œuvres picturales et littéraires, elle a servi de référence pour des époques et des cultures diverses. ». Il y a huit thèmes au programme pour des séances-ateliers qui seront animées par des membres de notre équipe et des enseignants de Lyon 2 (les mardis de 9 h 30 à 12 h 30, d'octobre à mai). Les voici : « La Bible et ses versions », « Les premiers chrétiens s'approprient la Bible », « Lire la Bible : la lettre ou l'esprit », « La Bible dans la culture latine », « La Bible lue, prêchée, méditée, illustrée, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles », « Une figure biblique redécouverte à la fin du Moyen-Age : saint Joseph », « Les dix commandements et le Notre Père en images (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », « Lire la Bible au XX<sup>e</sup> siècle ». Les auditeurs libres sont accueillis très volontiers (prévenir le secrétariat des Sources Chrétiennes).



Du stage d'ecdotique, qui s'est déroulé, du 14 au 18 avril, avec un succès égal à celui des dix précédents, nous ne dirons rien d'autre que ce que suggère ce courriel reçu d'un participant italien : « Nonostante il ritardo di quasi un mese con cui le rispondo, vorrei per prima cosa ringraziare lei e tutto il gruppo di Sources Chrétiennes per l'ospitalità et

l'accoglienza davvero calorosa che ci avete riservato, riuscendo a farci sentire completamente a nostro agio pur essendo in un paese straniero. Spero davvero che possa realizzarsi la proposta di un Stage di ecdotica 2 al quale sarei fiero di poter partecipare. »

## ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Jean-Noël GUINOT a effectué son tour d'Italie coutumier. Il a donné à la rencontre annuelle de l'Augustinianum (8-12 mai) l'exposé suivant : « La réception antiochienne des écrits de Cyrille d'Alexandrie d'après Théodoret de Cyr ». Dans la foulée, il était invité à l'Alliance Française de Trévise pour y parler sur « Alexandrie d'Égypte et le dialogue des cultures ». Il avait auparavant participé au congrès de la Fondation Casamarca qui se tenait à Londres les 24-26 avril sur le

thème « Britannia latina » ; il y a laissé une communication écrite sur « L'importance culturelle et politique de la *Britannia latina* dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen-Age », occasion pour lui de faire ressortir un secteur peut-être moins connu de notre collection : y figurent en effet PATRICK (n° 249), JEAN SCOT (n°s 151, 180), ANSELME DE CANTORBERY (n° 91), AELRED DE RIEVAULX (n°s 60, 76), BAUDOIN DE FORD (n°s 93 et 94) ; et voici BÉDE LE VÉNÉRABLE qui vient d'entrer aux Sources Chrétiennes par son *Tabernacle* et qui y prendra davantage pied sous peu par son *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*.

Les PP. BERTRAND et PARAMELLE ont participé à un jury de soutenance de thèse à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg. La candidate, M.-J. Prudhomme, qui enseigne au Centre théologique de Meylan, défendait un travail sur « Le Christ Alpha et Oméga de l'homme, théologie de l'image, chez Syméon le Nouveau Théologien ».

Dans le cadre du Service diocésain de formation de Nîmes, les PP. BERTRAND et GONNET ont animé deux sessions pour les bibliothécaires et libraires du groupe Siloé, l'une à Paris (13-14 janvier), l'autre à Nîmes (11-12 mars). Il s'agissait de familiariser ces acteurs de la vie culturelle aux richesses de l'Antiquité tardive chrétienne. Il fut question des crises qui ont été le climat dans lequel s'est développée la pensée patristique, notamment en ce qui concerne IRÉNÉE, et, plus généralement, des affrontements culturels qui traversent la littérature chrétienne des premiers siècles, notamment dans les œuvres d'EUSÈBE DE CÉSARÉE et d'AUGUSTIN, deux figures majeures de cet immense débat.

L'AASC était présente par son secrétaire au « Carrefour des idées » organisé par le Forum international des Associations le 12 avril dernier à l'Hôtel du Département.

## NOUVELLES BRÈVES

On attend pour septembre la sortie de *l'Histoire ecclésiastique* d'EUSÈBE DE CÉSARÉE en traduction seule. De même que les dix tomes des Sources Chrétiennes, dans lesquels est paru le *Contre les hérésies* d'IRÉNÉE DE LYON, ont été regroupés en un seul volume paru en 1984 et ont ainsi atteint le grand public (quatrième édition, plus de quinze mille exemplaires vendus), de même il est à espérer que le grand œuvre du premier historien de l'Église va rencontrer un très large accueil. Disons combien la lecture de cet ouvrage est décisive pour une véritable intelligence, en deçà de bien des idéologies, de la naissance du christianisme à travers les persécutions et les hérésies. Reprise des

numéros 31, 41, 55 et 73 de la Collection grâce à un travail de séminaire dirigé et achevé par François RICHARD, professeur à Nancy, et les PP. GONNET et NEYRAND, cette œuvre, qui marque le début de l'historiographie appuyée sur la présentation des documents bruts devenue maintenant tout à fait la nôtre, est la source première et souvent unique de ce que nous savons des premières années de notre ère, autour de Jésus, jusqu'à l'édit de Constantin et de Licinius, en 313. Sa diffusion devrait signifier la mort de préventions certaines en la matière.

A tous ceux que l'histoire, récente encore, du XX<sup>e</sup> siècle intéresse, et tout spécialement à ceux qui se sentent complices des origines des Sources Chrétiennes, il faut conseiller la lecture d'*Henri-Irénée Marrou, historien engagé*, qui vient de paraître au Cerf sous la plume de notre ami et collaborateur Pierre RICHÉ. Il est sûr qu'en parcourant cette biographie, fort documentée – en partie avec nos propres archives –, on revit les moments les plus forts des débats intellectuels et spirituels de l'époque. La raison en est que, tout entier investi dans une période de l'histoire dont il a renouvelé en profondeur l'interprétation, forgeant ce concept si novateur et si utile, si naturel, d'« Antiquité tardive » au lieu et place du sinistre « Bas Empire », Henri-Irénée MARROU s'est en même temps et du même mouvement mêlé à tous les problèmes récurrents de ce siècle qui fut novateur à la mesure même des événements dramatiques qui l'ont secoué. Traverser cette existence, c'est entrer en Action Catholique, c'est entrer en Résistance, c'est entrer dans le mouvement personnaliste qui se concentre dans la revue *Esprit*, c'est épouser les controverses entre le catholicisme et l'existentialisme athée, le fascisme athée, le communisme athée, mais aussi les tiraillements entre les catholiques eux-mêmes qui ont suivi les grandes ouvertures du concile Vatican II. En tous ces débats et ces combats, MARROU se montre un homme libre, ouvert, intelligent, ne traitant jamais de quelque chose sans que ce quelque chose se mette à bouger, à s'animer, à se développer, de la musique aux engagements sociaux, en passant, bien entendu, par l'histoire. Le préfacier de l'ouvrage, René RÉMOND, pointe juste, quand il écrit : « Marrou se serait-il intéressé à la fin de l'Antiquité et l'idée lui serait-elle venue de faire sa thèse sur la fin d'une civilisation, si le jeune normalien n'avait eu, comme une partie de sa génération, le sentiment que dans l'après-guerre la France et le monde étaient aux prises avec une crise qui n'était pas sans ressemblance avec celle du IV<sup>e</sup> siècle ? (...) C'est le même homme qui relève du discrédit une période éloignée et qui s'engage dans les batailles de son temps. » Dans cette voie, on doit dire ceci, qui ne cesse

de redonner sens en particulier à nos travaux de patristicien : c'est se rendre capable d'apporter du neuf à l'actualité que de relire le passé en homme questionné, bouleversé par les problèmes de ladite actualité. Telle est la ligne de pertinence durable qui se dégage de l'ouvrage de Pierre RICHIÉ, tout comme du maître livre dont le titre et le contenu résonnent encore dans nos intelligences, *De la connaissance historique*. Il n'y a pas fondamentalement de césure, en qui que ce soit, entre le passé et le présent, disons entre l'historien et l'homme. Tout, en cette densité de l'histoire vécue et comprise, dépend de la qualité de l'engagement au service de l'humain. Dans la force de la foi chrétienne, il faut même dire catholique, l'engagement humain d'Henri-Irénée MARROU a été exceptionnel. Mais il n'était pas écrasant, idéologique. Il était stimulant parce que libre et intelligent.

## DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE CARDINAL HENRI DE LUBAC

Depuis 2001, un échange de nouvelles est prévu entre l'Association Internationale Cardinal Henri de Lubac et la nôtre (voir notre *Bulletin*, n° 84, p. 35-36). Une telle collaboration coule de source. Nous sommes donc heureux de faire profiter nos lecteurs de l'éditorial du tome V (2002) du bulletin frère, qui est signé par le président, Jacques DE LA ROSIÈRE :

Dans son homélie prononcée, l'an dernier, lors de la messe du dixième anniversaire de la mort du cardinal Henri DE LUBAC, le cardinal Jean-Marie LUSTIGER nous offre une méditation sur « le don que le cardinal DE LUBAC a fait à l'Église par son œuvre ». Sa conviction est que cette œuvre prendra avec les années une actualité et une puissance d'autant plus visibles que le temps aura permis d'explicitier que ce qui n'était qu'à peine entrevu par les premiers lecteurs se vérifie chaque jour.

Telle est bien la raison de l'importante livraison de ce *Bulletin*. Nous avons annoncé un *Bulletin* de taille modeste, mais l'ampleur des informations qui nous parviennent tout au long de l'année nous crée le devoir de vous les communiquer. Souhaitant maintenir la publication d'un inédit (ici des lettres du P. DE LUBAC à l'abbé MONCHANIN), vous faire part dans la Chronique de quelques événements significatifs (comme les journées de Vernoux, organisées par le P. Christian GOUDARD, curé de Vernoux, avec le concours de la famille SONIER DE LUBAC en août dernier, tel ou tel colloque ou

soutenance de thèse) et vous tenir au courant de l'actualité éditoriale, les pages viennent s'ajouter les unes aux autres, à peine compressibles...

Nous sommes heureux de saluer, en cette fin de l'année 2002, la parution aux Éditions du Cerf de deux tomes des *Cœuvres complètes* que vous trouverez présentés dans la rubrique « Recensions » : tome 16, *Histoire et Esprit. Intelligence de l'Écriture d'après Origène* ; tome 23, *La Pensée religieuse du Père Pierre Teilhard de Chardin*. Nous annonçons la parution prochaine du tome 8, *Méditation sur l'Église*, et, dans la série *Études lubaciennes*, *L'esprit de l'homme ou la présence de Dieu en l'homme* du P. Éric DE MOULINS-BEAUFORT.

Notre association, endeuillée par le décès du Père Jacques GUILLET, a élu son successeur au Conseil en la personne de Jacques PRÉVOTAT, Professeur à l'Université Charles de Gaulle-Lille-3. La compétence de cet historien, ami du P. DE LUBAC, spécialiste de la pensée religieuse du XX<sup>e</sup> siècle, nous vaudra une collaboration de grand prix (...).

La référence au P. DE LUBAC est de plus en plus présente dans les médias. Nous avons retenu les conférences de carême de Notre-Dame, données en 2002 par le P. Joseph-Marie VERLINDE, sur *Le Christianisme au défi des nouvelles religiosités*, ponctuées par la lecture de longs extraits d'ouvrages du P. DE LUBAC : l'interview du P. M. SALES par Radio Vatican sur l'apport des travaux du P. DE LUBAC relatifs au bouddhisme (à l'occasion de la Conférence des évêques d'Europe de l'Ouest sur la séduction du bouddhisme en Occident) ; enfin les fréquentes allusions faites par M<sup>gr</sup> P. BARBARIN, archevêque de Lyon, sur sa dette envers celui qu'il considère comme un de ses maîtres avec le P. H. URS VON BALTHASAR. Ces quelques exemples, parmi bien d'autres – combien d'homélies anonymes font allusion à l'œuvre du théologien ! –, témoignent du dynamisme de l'influence du P. DE LUBAC.

Rappelons l'adresse administrative de l'Association Internationale Cardinal Henri de Lubac : 128 Rue Blomet, F-75015 PARIS.

## « Djazaïr 2003 : une année de l'Algérie en France »

A cette occasion, l'Institut des Sources Chrétiennes propose un volume de textes traduits et commentés, retraçant la vie et l'histoire des chrétiens des premiers siècles sur la terre d'Algérie (121 pages, 16 planches et carte ; prix de vente : 15 €)

### PAX ET CONCORDIA

**Chrétiens des premiers siècles en Algérie (III<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles)**

par Serge Lancel et Paul Mattei

Préface d'André Mandouze

*Du temps des martyrs à l'effacement,  
avec, en son cœur, le siècle d'Augustin,  
tourmenté par l'unité perdue,  
l'histoire d'une Église où se forgèrent  
bien des traits du christianisme occidental.*



Les « Amis de Sources Chrétiennes » peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel (16,90 €, frais de port compris), qui leur est consenti par la librairie La Procure-LEO de Lyon. Ils doivent pour cela adresser leur commande à l'Institut des Sources Chrétiennes, 29 rue du Plat, 69002 LYON, sans joindre de chèque. La facture leur sera adressée par La Procure-LEO avec l'envoi du volume.

On peut aussi se procurer l'ouvrage auprès de son éditeur, Marsa Éditions, 103 Boulevard Macdonald, 75019 PARIS.

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE**  
**« SOURCES CHRÉTIENNES »**

n° 88 – juillet 2003

**SOMMAIRE**

	Pages
VIE DE L'ASSOCIATION .....	1
<i>LE 24 MAI</i> .....	1
RAPPORT MORAL .....	1
RAPPORT FINANCIER .....	6
1. Compte de résultat .....	7
2. Équilibre financier .....	7
3. Budget 2003 et perspectives d'avenir .....	7
4. Résolutions .....	7
Bilan au 31 décembre 2002 en Francs .....	8
Compte de fonctionnement 2002 en Francs .....	9
<i>MISE EN ŒUVRE</i> .....	9
<i>CARNET</i> .....	10
LES PUBLICATIONS .....	14
VIE DE L'INSTITUT .....	29
<i>L'UMR 5035 EST MORTE, VIVE LA FRE 2642</i> .....	29
<i>LES INSTANCES DE CONSULTATION</i> .....	30
<i>LES SÉMINAIRES</i> .....	31
<i>ACTIVITÉS EXTÉRIEURES</i> .....	32
NOUVELLES BRÈVES .....	33
DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE CARDINAL HENRI DE LUBAC .....	35

Association des « AMIS DE SOURCES CHRÉTIENNES »

(reconnue d'utilité publique)

29, rue du Plat, 69002 Lyon

C.C.P. 3875-10 E Lyon ; tél. 04 72 77 73 50 ; télécopie 04 78 92 90 11

Cotisations annuelles : adhérent 20 € ; bienfaiteur : 23 € ; fondateur : 92 €

Directeur de publication : D. BERTRAND

sources.chretiennes@mom.fr